

Regards

en Pays Dunois

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DUNOIS

N° 6 • Septembre 2015

...Vers un territoire
touristique reconnu...



Sport - Jeunesse

Tourisme

Aménagement numérique

Présentation du territoire

p 3

Les élus et l'équipe administrative

p 4

Finances

p 5

Économie

p 6
à 7

Tourisme

p 8
à 13

Jeunesse

p 14
à 17

Action sociale - Habitat

p 18

Pays Ouest Creuse

p 19

Editorial

Les mois qui viennent de s'écouler ont été riches en actions concrètes et nous comptons bien continuer sur cette lancée.

Vous pourrez constater, au fil des pages, le dynamisme de la Communauté de communes à travers ses réalisations et ses projets.

Je tiens à adresser mes remerciements aux anciens conseillers communautaires qui ont toujours œuvré pour le développement de notre territoire, à l'équipe actuelle ainsi qu'à l'ensemble du personnel.

La réforme territoriale, la continuité des projets dans un contexte financier en berne, la mutualisation nécessaire des services... autant de défis à relever ensemble pour l'avenir de notre territoire rural.

Aussi, nous devons être unis et solidaires, parler d'une seule voix dans les instances extérieures tout en respectant la particularité de chaque commune.

Une incertitude demeure quant au redécoupage des intercommunalités avec le seuil minimum de 15 000 habitants mentionné dans la loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de la République) promulguée le 7 août dernier : la précipitation et le manque de concertation interpellent bon nombre d'élus pour l'avenir de nos collectivités.

Mobilisons toutes nos forces et toute notre énergie pour agir et investir au profit de notre comcom. Faisons nôtres ces quelques mots de Claude Lelouch :

« le problème n'est pas de voir grand ou petit, mais de voir loin »



Laurent Daulny,
Président de la Communauté de Communes
Maire de Dun le Palestel
Vice Président du Conseil Départemental



Communauté de Communes du Pays Dunois

19 avenue de Verdun – 23800 DUN LE PALESTEL
Tel : 05 55 89 12 03 – courriel : contact@paysdunois.fr
www.paysdunois.fr

« Regards en Pays Dunois » : Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Pays Dunois

Directeur de la publication : Laurent Daulny

Responsable de la rédaction et de la mise en page : Agnès Tixier

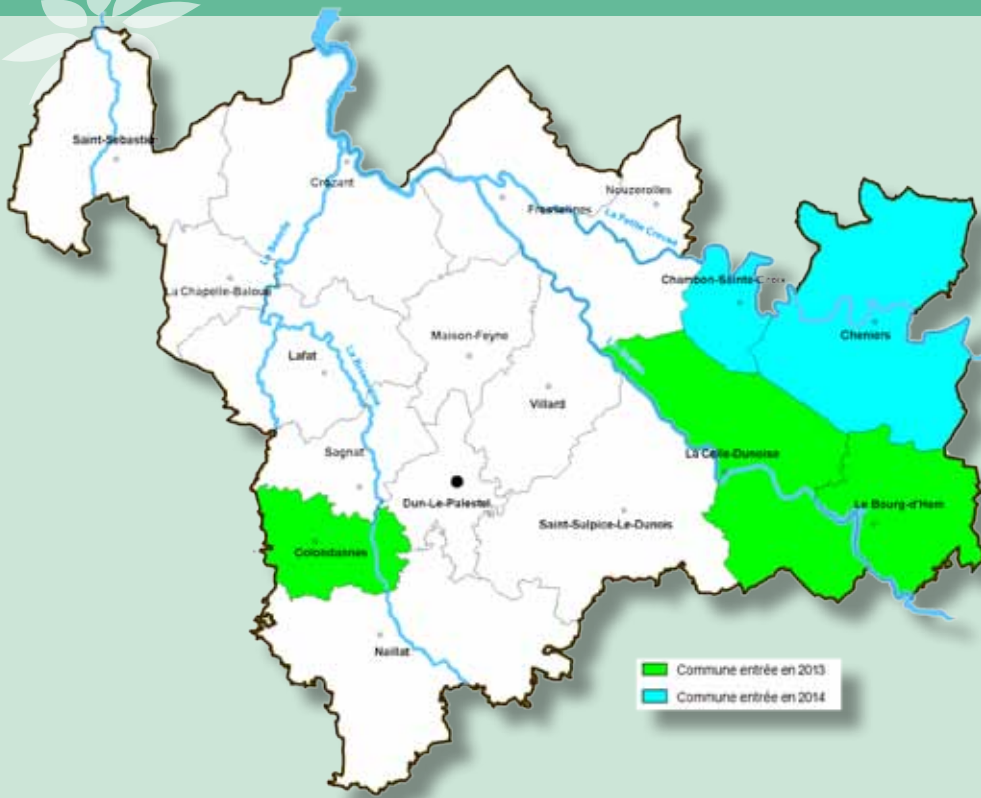
Textes : services concernés par les articles

Comité de lecture et de validation : commission communication de la Communauté de Communes

Crédits photos : comcom Pays Dunois, Office de Tourisme de la Vallée des Peintres, Centre d'Animation du Pays Dunois, Pays Ouest Creuse.

Réalisation – Impression : Espace Copie Plan - rue du Dr Brésard 23000 Guéret

Tirage : 3700 exemplaires – ISSN : 1776-9884 – n° 6 septembre 2015



Dix ans après la création de notre communauté de communes, Le Bourg d'Hem, La Celle Dunoise et Colondannes ont rejoint notre territoire le 1^{er} janvier 2013, apportant leurs atouts pour renforcer son attractivité. Le 1^{er} janvier 2014, un nouveau périmètre a été dessiné avec l'entrée de Chambon Ste Croix et de Chéniers et la sortie de Méasnes qui a rejoint, pour des raisons de cohérence territoriale la nouvelle communauté issue de la fusion des 3 comcom du nord du département.

Le territoire ainsi constitué compte aujourd'hui 17 communes et 7451 habitants (chiffres INSEE recensement 2012 – population municipale)

...Un périmètre qui pourrait évoluer, suite à l'adoption du projet de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) par le parlement le 16 juillet dernier...

La loi prévoit à compter du 1^{er} janvier 2017 un seuil minimal de 15 000 habitants pour les communautés de communes, avec toutefois des dérogations possibles, notamment dans les territoires ruraux où la densité de population est faible (c'est le cas de la Creuse).

Ce texte, implique l'adoption d'un nouveau Schéma Départemental de l'Intercommunalité. La Commission Départementale de Coopération Intercommunale présidée par le Préfet va devoir travailler à une nouvelle configuration des périmètres intercommunaux, en prenant en compte les souhaits des territoires.

Comment est constitué le conseil communautaire ?

Sa composition est issue de la loi du 16 décembre 2010 qui fixe les conditions de la représentation des communes. Ces dispositions sont entrées en vigueur à l'occasion du renouvellement des conseils municipaux.

Ainsi, depuis avril 2014, le nombre de délégués attribué à chaque commune est fonction du poids de sa population dans l'ensemble du territoire.

Les communes représentées par un seul délégué bénéficient d'un membre suppléant pour les représenter en cas d'absence du titulaire.



	Population	Délégués
Dun le Palestel	1158	4
Saint Sébastien	689	2
Naillat	675	2
Saint Sulpice le Dunois	665	2
La Celle Dunoise	586	2
Chéniers	562	2
Fresselines	559	2
Crozant	487	2
Lafat	376	1
Villard	354	1
Maison Feyne	301	1
Colondannes	282	1
Le Bourg d'Hem	224	1
Sagnat	200	1
La Chapelle Baloue	140	1
Nouzerolles	103	1
Chambon Ste Croix	90	1
	7451	27

Le conseil communautaire, issu des élections municipales de mars 2014 a été recomposé à la date du 17 juin 2015 suite au renouvellement partiel du conseil municipal de Colondannes.

Laurent Daulny, président, s'est entouré de 5 vice-présidents ayant délégation de compétences dans leur domaine respectif



1^{ère} Vice Présidente :
Hélène Faivre, en charge de
l'économie et des finances
et de l'aménagement
numérique



2^{ème} Vice Président :
Gilles Gaudon, en charge du
tourisme, de la randonnée et
du patrimoine



3^{ème} Vice Présidente :
Michèle Dupoirier, en charge
de la jeunesse, des sports et
de la culture



4^{ème} Vice Président :
Daniel Forest, en charge
de l'habitat et de l'action
sociale



5^{ème} Vice Président :
Jean-Louis Paquignon, en
charge du suivi des travaux,
du patrimoine mobilier et
immobilier de la collectivité

Les élus de vos communes :



les délégués titulaires absents sur la photo : A. Bourgoin, V. Caboche, M. Dupoirier, M. Maneau, P.Tixier.

CHAMBON SAINTE CROIX

Patrick TIXIER, Maire
Christelle CHENIER
(suppléante)

CHENIERS

Gilles GAUDON, Maire
Monique GAUTHIER

COLONDANNES

Valérie CABOCHE, Maire
Jean-Noël MARIDET
(suppléant)

CROZANT

Didier LAUDAUD, Maire
Jean-Louis PAQUIGNON

DUN LE PALESTEL

Laurent DAULNY, Maire
Mireille MANEAU
Thierry DELILLE
Marie-Jo GOIGOUX-VUIBERT

FRESSSELINES

Vincent FORTINEAU, maire
Jean-Claude DUGENEST

LA CELLE DUNOISE

Claude LANDOS, Maire
Michèle DUPOIRIER

LA CHAPELLE BALOUÉ

Jacky MARTINET, Maire
Angèle BERHAN (suppléante)

LAFAT

Serge RIOLLET, Maire
Marie-Claude GLENISSON
(suppléante)

LE BOURG D'HEM

Jean-Louis BATHIER, Maire
Robert DESCHAMPS
(suppléant)

MAISON FEYNE

Hélène FAIVRE, 1^{ère} adjointe
Jean MATHEZ (suppléant)

NAILLAT

Laurent TARDY, Maire
Marc FERRAND

NOUZEROLLES

Jean-Pierre LAURENT, Maire
Arnaud AUJAY (suppléant)

SAGNAT

Philippe BRIGAND, Maire
Pierre CHAUSSON (suppléant)

SAINT SEBASTIEN

Jean-Claude CARPENTIER,
Maire
Annie BOURGOIN

SAINT SULPICE LE DUNOIS

Gérard DELAFONT, Maire
Bruno DARDAILLON

VILLARD

Daniel FOREST, Maire
Alain DUBREUIL (suppléant)

L'équipe administrative :



Aurore GABILLON :
Adjoint administratif
Accueil – secrétariat
gestion des services
comptabilité



Nathalie PAVAGEAU :
Attachée territoriale
Chargée du développement
du territoire



Agnès TIXIER
Attachée territoriale
Responsable administrative
et financière



Des finances saines pour mener à bien les projets

La nouvelle assemblée, issue des élections municipales de 2014, a suivi la ligne de conduite de maîtrise de la fiscalité. Les taux ont été maintenus au même niveau, malgré un contexte financier sombre, engendré par la diminution progressive des dotations de l'État (contribution au déficit public). Cette baisse va s'accroître d'année en année au moins jusqu'en 2017.

Un niveau d'endettement maîtrisé

Les élus s'attachent à maintenir un bon niveau d'autofinancement afin de limiter le recours à l'emprunt.

Au 1er janvier 2015, l'endettement est de 55 € par habitant (à comparer à la moyenne régionale : 143 € et nationale : 168 €). Le ratio dette au 1er janvier/ épargne brute est inférieur à un an, ce qui signifie qu'aujourd'hui la comcom est en capacité de rembourser sa dette avec son épargne annuelle (le seuil critique de ratio se situant autour de 10 à 12 ans).

Les taux de fiscalité directe*

Taxe	Taux
Taxe d'habitation	10.96 %
Foncier non bâti	2.89 %
Foncier bâti	néant
Cotisation Foncière des Entreprises	29.14 %

* Ces taux seront en vigueur sur l'ensemble du territoire à l'issue de la période de lissage des taux (consécutives à l'entrée des nouvelles communes), soit en 2020.

Les grandes lignes du budget 2015

Les recettes de fonctionnement

Elles sont principalement constituées des dotations de l'État et des impôts locaux. Les évolutions issues des réformes fiscales font que la comcom reverse la majorité des impôts qu'elle perçoit : aux communes (passage en fiscalité unique) et à un fonds de péréquation national (héritage de la transformation de la taxe professionnelle). Par ailleurs, elle perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères qu'elle reverse intégralement à « Evolis 23 », syndicat auquel elle a transféré la compétence.

Ainsi, sur des recettes prévisionnelles de près de 2 600 000 €, la comcom reverse 2 140 000 €, soit des recettes fiscales nettes de 460 000 €.

Les dépenses de fonctionnement

Outre les dépenses courantes et les charges de personnel, le budget de fonctionnement assure prioritairement le financement des services existants et le développement de l'économie touristique.

	Budget global de la structure 2015	Participation Comcom 2015	Soit en %
Office de tourisme*	242 669	113 390	46.73%
Centre d'Animation *	292 423	98 456	33.67%
Équilibre du budget Petite Enfance	164 215	66 342	40.40%
Équilibre du budget «Hôtel Lépinat»	103 560	32 565	31.45%

* ces deux structures bénéficient aujourd'hui de subventions au titre d'emplois aidés.

Les recettes diminuées des dépenses dégagent chaque année un excédent qui permet d'autofinancer les projets d'investissement, limitant ainsi le recours à l'emprunt.

L'investissement : 1 669 000 € de crédits ouverts

Nota : Les recettes et dépenses d'investissement prévues au budget ne sont pas toutes réalisées dans l'année. La plupart des projets inscrits s'étalent sur plusieurs exercices budgétaires, ce qui correspond au délai entre les premières dépenses et le versement de la dernière subvention, qui intervient souvent plus d'un an après la fin effective des travaux.

Parallèlement aux projets intercommunaux, le conseil communautaire souhaite aider les communes à financer leurs propres projets par l'attribution de fonds de concours (subventions d'équipement).

Ces financements sont accordés, sous réserve des disponibilités budgétaires et sous conditions de respect des règles établies.

L'aménagement numérique du territoire dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le syndicat mixte DORSAL, nécessite une contribution des collectivités bénéficiaires des travaux. A ce titre, la communauté de communes doit s'acquitter de la quote-part qui lui revient soit 150 000 € sur la phase pilote, dont les travaux devraient être achevés fin 2015.

Les principaux crédits ouverts en 2015 :

Fonds de concours aux communes	160 000€
Participation à l'aménagement numérique du territoire	150 000€
Travaux sur bâtiments existants	100 000€
Création d'un court de tennis couvert	360 000€
Projets à moyen terme	520 000€

Les projets à court et moyen terme (2015-2016-2017) :

► **Construction d'un court de tennis couvert à Dun le Palestel (2015-2016)** : le projet bénéficie d'une subvention DETR au taux de 40 % et d'une participation de la commune de Dun le Palestel à hauteur de 50 % du coût restant à charge. Ce projet bien engagé devrait débuter en fin d'année pour une durée de 5 mois de travaux.

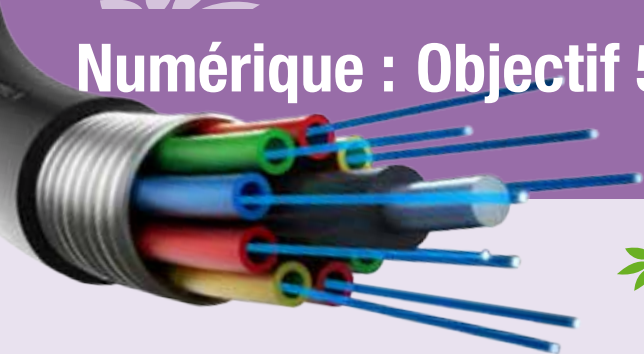
► **Aménagement de l'Espace Monet Rollinat** : il est conditionné à l'obtention des subventions de l'État, de la Région et du Département. Il est inscrit sur une ligne spécifique dans le contrat de cohésion territoriale du Pays Ouest Creuse et devrait figurer dans les projets prioritaires (développement de la Vallée des Peintres).

► **D'autres projets sont inscrits dans le contrat de cohésion territoriale 2015-2017**

- développement du Centre de ressources du Pays Dunois labellisé Maison de services au public par la création d'un tiers-lieu et l'agrandissement du Local'Ados.

- réhabilitation de la salle de La Palestel. Selon leur taux de financement, ils seront ou non, inscrits sur les prochains budgets.

Numérique : Objectif 5Mbits minimum pour tous



Le syndicat mixte DORSAL a été créé en 2003 dans le but de pallier, à l'échelle régionale, le déficit d'initiatives privées en matière d'infrastructure numérique sur les territoires ruraux. Cette collectivité est donc maître d'ouvrage pour les projets d'aménagement. Un Schéma Directeur d'Aménagement Numérique a été élaboré en 2011 dans le but d'atteindre progressivement une couverture totale du territoire limousin. Le déploiement de ces travaux d'envergure implique des financements croisés entre l'Europe, l'État, la Région, le Département et la Communauté de communes concernée.

La Communauté de Communes du Pays Dunois est l'un des territoires, parmi sept en Creuse et dix-huit au total en Limousin, retenus pour la phase pilote (SDAN pilote).

Pour le financement de cette phase, 15% de la dépense sont à la charge de la Communauté de communes, 15% du département et 70% répartis entre la Région et l'Europe.

Les priorités ont été définies en partenariat étroit avec DORSAL.

La phase pilote, initialisée en 2014 et prévue jusqu'en 2016, précède un jalon 1 sur 2016-2020 puis un jalon 2 de 2020 à 2025, programmation de travaux généralisée à tous les territoires.

Le SDAN pilote a été construit par la communauté de communes comme une phase d'intervention en « urgence » des zones blanches ou les plus défavorisées en termes de haut débit : celles sur lesquelles le débit est inférieur à 1Mbits, compte-tenu des contraintes financières et techniques.

Le jalon 1 sera celui du déploiement de la fibre avec des coûts bien différents...

Dans l'attente du jalon 1, des « rallonges » au SDAN pilote peuvent être mobilisées : raccordement des entreprises, collèges ou collectivités : dans notre cas, le Parc d'Activités de Chabannes et des travaux d'enfouissement supplémentaires.

Du concret à l'échéance Mai 2016

► **Montée En Débit (MED)** : des opérations de montée en débit pour aller vite en faveur des zones non éligibles à l'ADSL ou disposant de débits les plus faibles.

► **La technique** : acheminer la fibre optique jusqu'au sous-répartiteur téléphonique situé en général dans le centre-bourg de la commune. (travaux second semestre 2015 pour une mise en service entre mars et juin 2016)

► **Objectif recherché** : augmenter le débit ADSL chez l'utilisateur au minimum à 5Mbits.

Communes concernées : La Chapelle Balouë, Maison Feyne, Nouzerolles et Villard.

► **Que doit faire l'utilisateur ?**

S'il est déjà client ADSL : possibilité de conserver le contrat ADSL en cours, le débit sera automatiquement augmenté.

S'il est client Satellite ou Wimax : envisager la résiliation du contrat pour un contrat ADSL à partir de mai 2016.

Bonus : les répartiteurs de Dun le Palestel, Fresselines et Crozant se trouvant sur le passage de la fibre « publique » ainsi déployée, vont se voir dégroupés et donc le débit va en être accru dans certains cas. L'offre va se diversifier en termes de services (télé par ADSL) et en termes d'opérateurs. Les habitants de ces communes seront conviés à des réunions d'information en présence des opérateurs.

Coût pour la ComCom : 15% du montant des travaux (152 903€)

Des travaux supplémentaires dans la continuité de la phase pilote : MED Lafat-Sagnat

► Comme dans la phase pilote, le débit ADSL sera augmenté (minimum 5Mbits) grâce au raccordement en fibre optique des sous-répartiteurs de ces deux communes.

► **Travaux** : enfouissement de la fibre optique entre Sagnat et Lafat à l'occasion des travaux d'ERDF et construction d'une ligne fibre optique entre Colondannes et Sagnat indispensable à la montée en débit dans la mesure où les sous-répartiteurs de Lafat et Sagnat dépendent du répartiteur de Colondannes.

Ces opérations sont prévues dans le jalon 1. Elles seront planifiées après consolidation des projets des autres EPCI de la Creuse.

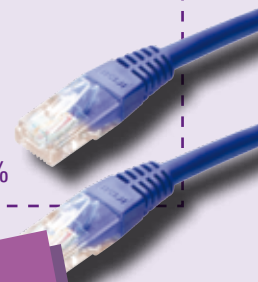
► **Coût** :

Sagnat – Lafat 180 000€ ;

Colondannes – Sagnat 60 000€.

Part de la ComCom dans le financement : 25%

Solutions alternatives au réseau filaire ADSL pour les zones non couvertes, le WIMAX et le Satellite font l'objet d'aides à l'installation.



Des prévisions pas encore gravées dans le marbre : Le Jalon 1 (2016-2020)

► **La fibre optique à domicile pour tous : Saint-Sulpice le Dunois, Dun le Palestel, Naillat.**

► **Travaux :** Déploiement de la fibre optique pour le particulier ; il s'agit de remplacer le réseau de cuivre téléphonique par un réseau optique.

► **Pourquoi ces 3 communes ?** Naillat et Saint Sulpice le Dunois sont des communes trop étendues géographiquement pour qu'une montée en débit permette de renforcer le débit dans tous les villages, en particulier ceux qui resteraient trop éloignés du sous-répartiteur raccordé en fibre optique. Partant de là, seul le déploiement de la fibre optique peut être efficace. Cependant, un tel déploiement ne peut se faire pour moins de 1000 prises ADSL reliées (branchement chez un particulier). Ainsi, les travaux sont réalisables en rassemblant ces deux communes à Dun le Palestel.

Coût prévisionnel restant à la charge de la CCPD : 250€ / prise (identique pour l'ensemble du Département dans le cadre d'une démarche de péréquation.)

Réflexion sur les communes entrées récemment en Pays Dunois :

Un déploiement de la fibre optique sur les communes de la Celle-Dunoise, de Chambon Sainte Croix et du Bourg d'Hem a été ajouté dans notre demande pour le jalon 1. Toutefois, sa réalisation sera fonction de l'utilisation ou non de l'enveloppe budgétaire globale. S'il fallait arbitrer à la baisse, une opération de Montée en débit sur le Bourg d'Hem et Chambon Sainte-Croix serait envisagée. Colondannes, Chéniers et la Celle Dunoise sont déjà pourvues en ADSL à 5Mbits minimum.



Une question ? Besoin de renseignements ?
Numéro Azur DORSAL : **0810 87 23 19**

Le parc d'activités de Chabannes

9 à 12 lots de surfaces variables et adaptables disponibles à l'achat

Réalisée sur la moitié de la réserve foncière constituée depuis 2008 sur les communes de Dun le Palestel et St Sulpice le Dunois, la première tranche d'aménagement s'est achevée fin 2014.

Créée pour accueillir des activités artisanales et commerciales, la zone **desservie par la fibre optique**, vise tout autant à favoriser l'implantation de nouvelles entreprises qu'à permettre le développement d'activités existantes.

Une attention particulière a été portée à l'environnement paysager et, bien que la zone soit implantée en limite de la zone résidentielle du lotissement de Bel Air, le développement d'activités économiques ne portera pas préjudice aux riverains.

Les lots, aménagés pour permettre un raccordement simple aux réseaux sont proposés au prix de vente de 5 € H.T. le mètre carré.

Vous avez un projet ? n'hésitez pas à vous renseigner auprès des services de la communauté de communes.

Subvention État	331 770 €
Subvention Région	55 331 €
Subvention Département	160 962 €
Budget Communautaire*	412 651 €
Coût H.T. de l'opération	960 714 €

* La vente des lots viendra progressivement diminuer la participation du budget communautaire.



La Passerelle sur le sentier «dans les pas de Monet»

En marche vers un territoire touristique reconnu...

Le tourisme est reconnu comme un moteur important de l'activité économique de notre territoire qui bénéficie aux habitants, en terme de revenus pour les hébergeurs, les restaurateurs, les commerçants, artisans, et en terme de ressources pour la collectivité (cotisation économique des entreprises -ex taxe professionnelle-), taxe de séjour... Il est un vecteur de création et de maintien de l'emploi local et du tissu commercial.

Un bon développement touristique résulte d'une volonté politique forte orientée vers le long terme.

Doté de sites naturels remarquables et d'un patrimoine artistique longtemps resté dans l'ombre, le Pays Dunois, soutenu financièrement par l'État, l'Europe, la Région et le Département, s'est engagé depuis 2009 dans une démarche de valorisation touristique de son territoire, s'appuyant sur les paysages et le patrimoine culturel de la Vallée de la Creuse.

La Celle Dunoise et Le Bourg d'Hem, issues du territoire des 3 lacs, et Chéniers avec l'écomusée de la Tuilerie de Pouligny, ont apporté leurs atouts et leur expérience dans le domaine du tourisme, élargissant la palette d'outils de développement de l'économie touristique.

La communauté de communes et son office de tourisme : des compétences complémentaires

L'office de tourisme, institué par la Communauté de Communes dès sa création en 2003, est l'acteur de terrain indispensable de la compétence touristique de la collectivité. Alors que la Communauté de Communes a la charge de créer les structures et les outils de développement, l'office de tourisme se doit d'être le metteur en scène de l'activité touristique.

Renforcé avec l'intégration du personnel de l'office des 3 lacs, l'Office de Tourisme du Pays Dunois a été rebaptisé « Office de Tourisme de la Vallée des Peintres », pour ancrer l'image de marque propre au territoire.

Un professionnel recruté pour la direction des sites.



Le développement touristique, s'il est conçu par la volonté politique, ne peut se construire sans la compétence d'un professionnel spécialisé.

C'est donc tout naturellement que Pierre Veysseix, attaché de conservation du patrimoine, en fonction à Chéniers en qualité de directeur de la Tuilerie de Pouligny, a été recruté par la communauté de communes. Il assure dans un premier temps, d'une part la

direction du Centre d'Interprétation des Peintres de la Vallée et celle de la Tuilerie (par mise à disposition partielle à la commune de Chéniers, qui reste à ce jour gestionnaire du site) et d'autre part la coordination de l'ensemble des sites du territoire avec la perspective à terme d'en assurer la direction générale.

Une démarche interrégionale pour une reconnaissance nationale, voire internationale : la Vallée des peintres entre Berry et Limousin

La Vallée de la Creuse a été positionnée « Porte d'entrée touristique » par le Département de la Creuse et la Région Limousin. Afin d'asseoir cette qualification, une démarche interrégionale (Limousin et Centre) et interdépartementale (Creuse et Indre) a été engagée en 2010 sous le nom de « **La Vallée des peintres entre Berry et Limousin** ». L'offre touristique qui se construit d'Argenton à Glénic renforce l'attractivité du territoire et notamment celle du cœur de la Vallée (de Gargillesse à Fresselines).

La valorisation du patrimoine : une démarche progressive...

1^{ère} étape : Les sentiers d'interprétation

Depuis juillet 2011, les promeneurs peuvent profiter de la création de 2 sentiers d'interprétation : « Le sentier des peintres » à Crozant et « Dans les pas de Monet » à Fresselines. Le sentier de Crozant raconte en 10 « marques-pages », échelonnés sur les 3.5 km de chemins, l'histoire des peintres venus entre 1830 et 1930.

Le sentier de Fresselines, grâce à la construction d'une passerelle suspendue en 2013 et à la rénovation du vieux pont de pierre (réalisée en 2015 par la commune) permet de découvrir sur un sentier ombragé de 3.5 km, une partie des œuvres réalisées par Claude Monet lors de son séjour en 1889.



2^{ème} étape : « L'Hôtel Lépinat » : comprendre et mettre en lumière le patrimoine de la Vallée des peintres

Un parcours interactif et ludique, pour une heure d'émotion artistique !

Au sein même des murs de l'ancienne auberge du XIX^e siècle, où se retrouvaient jadis les artistes, « l'Hôtel Lépinat », Centre d'Interprétation des Peintres de la Vallée inauguré le 14 juin 2014, vous invite à une immersion interactive dans les œuvres des peintres de renom, venus chercher l'inspiration dans les paysages de la vallée.

Grâce à une mise en scène originale et des outils de médiation multimédias, cet espace propose de découvrir le travail et le génie créatif de ces peintres de plein air à la fin du XIX^e siècle.

Le Centre permet aussi aux chercheurs, enseignants, aux personnes s'intéressant à la sauvegarde de ce patrimoine paysager et pictural de travailler grâce à une base de données répertoriant les œuvres et les documents existants.

Par ailleurs, afin de faire vivre cet équipement tout au long de l'année, une offre éducative, de la maternelle à la terminale, a été construite en partenariat avec l'Éducation Nationale, permettant ainsi la sensibilisation des élèves à la richesse artistique et patrimoniale de leur territoire.



Le financement (H.T.)

Subvention de l'État	630 134 €
Subvention de l'Europe	41 337 €
Subvention du C. Régional	222 000 €
Subvention du C. Départemental	233 666 €
Autofinancement	352 863 €
	1 480 000 €

Hommage à Armand Guillaumin : la technologie au service de la mémoire.

Du 27 juin 2015 à juin 2016, le dispositif multimédia de l'Hôtel Lépinat se met aux couleurs d'Armand Guillaumin. L'exposition « **Monsieur Guillaumin, pourquoi Crozant ?** » vous permettra de découvrir la vie du peintre pendant son séjour crozantais. De nombreux thèmes sont abordés comme le motif à Crozant, la vie avec les villageois, ses relations avec les autres peintres...



Pour vous accueillir :

Pierre Veyseix Directeur

Tiphaine Hirou, médiatrice culturelle

Le personnel de l'Office de Tourisme renforce l'équipe durant les vacances scolaires.

Adresse : 5 rue Armand Guillaumin - 23160 CROZANT - Tél. : **05 55 63 01 90** - Courriel : contact@hotel-lepinat.com
Tous renseignements et infos pratiques sur le site internet www.hotel-lepinat.com

3^{ème} étape : Le réaménagement de l'Espace Monet Rollinat, en complémentarité de « l'Hôtel Lépinat »

Rappel historique : ouvert en 1998 par la commune de Fresselines sous le nom de Centre artistique, il avait déjà vocation à mettre en lumière l'histoire artistique locale engendrée par l'installation de Maurice Rollinat dans la commune en 1883. Ce centre accueillait chaque année en saison estivale une exposition mettant en relief les œuvres des peintres paysagistes régionaux contemporains. En 2010, l'équipement, reconnu d'intérêt communautaire, est mis à disposition de la communauté de communes afin d'inscrire son réaménagement dans le programme de valorisation de la vallée. Depuis cette date, l'organisation des expositions est confiée à l'office de tourisme intercommunal.



La Communauté de Communes du Pays Dunois, dans le cadre du développement de la « Vallée des peintres entre Berry et Limousin », a souhaité réaménager le bâtiment en complémentarité avec le Centre d'Interprétation : **à Crozant, l'histoire des peintres dans la vallée, à Fresselines, les expositions et la pratique artistique.**

Dès 2013, les études de réhabilitation du site ont débuté. L'équipe d'architecture vient de terminer l'Avant Projet Détaillé comprenant le coût prévisionnel. La collectivité va maintenant pouvoir déposer les demandes de subventions auprès des partenaires financiers (Europe, État, Région, Département...) notamment dans le cadre du Contrat de Cohésion Territoriale, volet Transversal Vallée des peintres, 2015/2017.

L'Espace Monet Rollinat pourra ainsi accueillir une grande salle d'exposition, une pièce dédiée à Monet, une autre à Rollinat, un atelier de pratique artistique pouvant recevoir des groupes adultes et scolaires et un lieu dédié aux artistes en résidence.

La réhabilitation permettra une ouverture plus large dans l'année (actuellement de mai à septembre), grâce à des travaux d'isolation et à la mise en place d'un chauffage. Le coût estimé de la réhabilitation, à ce jour, est d'environ 700 000 €. Dans l'idéal, les travaux devraient démarrer à l'automne 2016.

La forteresse médiévale de Crozant



Depuis ce printemps, un parcours ludique permet de découvrir l'histoire de ce site emblématique.

La forteresse médiévale de Crozant, classée Monument Historique, lieu emblématique du Nord de la Creuse, fait l'objet depuis une dizaine d'années d'une importante opération de cristallisation* des vestiges qui tend à positionner le site comme la porte d'entrée touristique Nord du département et chef de file de la Vallée des Peintres.

Le syndicat mixte** créé pour sa mise en valeur s'attache à la fois à la sauvegarde du bâti et à la valorisation touristique et économique du site. Dans la poursuite de la première tranche de travaux, la valorisation se traduit, depuis le mois d'avril, par l'ouverture d'un parcours d'interprétation couplant une visite audioguidée à une signalétique adaptée.



* Technique consistant à consolider l'existant pour le préserver, sans modifier son aspect d'origine.

** syndicat mixte pour la sauvegarde et la valorisation des ruines de la citadelle de Crozant : il regroupe le Département à 50%, la Comcom à 30% et la commune de Crozant 20%.



Une implication forte de la communauté de communes

Depuis cette année, la communauté de communes assure pour le compte du syndicat l'accueil du public et la gestion de la billetterie. Le personnel nécessaire a été recruté sous contrat saisonnier.

Pierre Veysseix, dans le cadre de sa mission de coordonnateur des sites, a développé un travail partenarial avec l'Éducation Nationale. Dès septembre 2015, dans le cadre scolaire, les élèves du territoire et des alentours pourront ainsi découvrir le patrimoine local et en devenir ainsi les futurs ambassadeurs.

La technologie numérique pour accompagner le parcours.

La redevance d'accès au site inclut le prêt d'une tablette numérique. Grâce à cet outil et à la signalétique qui jalonne le parcours, le visiteur chemine librement. La signalétique d'inspiration médiévale présente un premier niveau d'informations sur les richesses patrimoniales des lieux en les replaçant dans leur contexte historique et scientifique.

Pour les plus curieux, il est possible d'accéder sur les tablettes à des données complémentaires sur l'organisation de la forteresse, les illustres personnages de ces lieux, les enjeux stratégiques d'autrefois, l'évolution des paysages et le mouvement artistique qu'ils ont inspiré.

Une découverte ludique du site est proposée aux enfants et aux adultes, grâce à des indices et des caches, leur permettant de reconstituer une formule magique. Cette quête demeure toujours animée par la compréhension de la période médiévale et des détails architecturaux visibles des vestiges.



Tél : 05 55 89 09 05 - Courriel: contact@forteresse-crozant.com

Toutes les infos sur le site internet - www.forteresse-crozant.com

Les sites des 3 Lacs.

Avec l'entrée du Bourg d'Hem et de La Celle Dunoise, notre territoire bénéficie de la notoriété des sites des 3 Lacs et nombreux sont les touristes attirés par les plaisirs de l'eau. Les activités de pleine nature sont un axe à développer sur cette partie du territoire.



La Tuilerie de Poulligny, histoire de l'homme et de l'argile

un site qui vient enrichir l'offre touristique

Sans interruption de 1830 à 1962, la Tuilerie de Poulligny produisait des briques et des tuiles et était un important centre de vie des travailleurs de l'argile du nord de la Creuse.

En 1992, la commune de Chéniers a décidé de mettre en valeur ce site historique qui, au fil des années, est devenu un véritable passeur de mémoire des gestes et savoir-faire des travailleurs de l'argile.



Labellisé Ecomusée en 2002, le site est aujourd'hui consacré à la conservation et à la promotion des arts céramiques. Il permet de (re)découvrir des métiers pour la plupart disparus : tuilier, briquetier, potier, mais aussi forgeron, charron, charbonnier... **Le feu est vivant et la Tuilerie aussi.** Elle accueille régulièrement des artistes d'autres pays, d'autres continents. Chacun y apporte sa technique et laisse une trace, une œuvre.

Démonstrations, ateliers d'initiation, exposition thématiques et, bien sûr, visites guidées du monde des potiers et tuiliers, visites libres de l'atelier du forgeron, du charron... **un patrimoine à découvrir...**



Chemin des tuiliers, 23220 Chéniers - **Tél : 05 55 62 19 61** - www.tuilerie-poulligny.com





L'Office de Tourisme de la Vallée des Peintres, metteur en scène de l'activité touristique, au service du développement local

Sous statut associatif, l'Office de Tourisme de la Vallée des Peintres, classé catégorie II, est au service de la Communauté de Communes du Pays Dunois, pour laquelle il met en œuvre les actions définies dans le cadre d'une convention d'objectifs et d'une stratégie de développement touristique. Son conseil d'administration est composé de 10 élus communautaires et 15 professionnels du tourisme ou membres adhérents.

Ses missions

► La promotion du territoire

La mise en valeur du territoire est l'objectif premier de l'office de tourisme. Les conseillères en séjour ont pour fonction de cibler au mieux la demande du touriste afin de l'orienter selon ses attentes à la découverte de notre région. Leur grande connaissance du territoire et des prestataires qui le composent leur permet de conseiller et d'accompagner le client potentiel dans son choix de vacances ou de court séjour.

Cette mission se réalise au guichet de l'Office de Tourisme mais aussi en amont par téléphone, par courrier et surtout par le biais d'Internet.

Différents outils, sur support papier ou numérique, élaborés en interne, permettent d'accroître la visibilité de l'offre touristique de la vallée des Peintres

► L'organisation d'événementiels et le développement de la fréquentation touristique

- Séjours pour la clientèle individuelle.
- Visites et circuits pour la clientèle de groupes.
- Ventes de services et prestations touristiques : réservation d'hébergements, visites guidées.
- Organisation d'un «éductour» annuel pour les professionnels du tourisme afin d'améliorer leur connaissance du territoire.

► La mise en œuvre d'une animation numérique de territoire

Organisation de réunions d'informations et d'ateliers pratiques destinés à sensibiliser les professionnels aux enjeux du web et les accompagner (créer son propre site web, Google, les réseaux sociaux, les avis clients ...)

► L'organisation et la gestion de l'exposition saisonnière à l'Espace Monet Rollinat



Sortie Eductour

L'équipe de collaboratrices



Laëtitia NOËL / Directrice ①

Direction, mise en place du plan d'actions et de la stratégie de l'Office de Tourisme, élaboration et mise en place du plan annuel de promotion et de la stratégie numérique

Raphaële MATTHEY / Agent de production, guide conférencière ②

Accueil, gestion des hébergements, commercialisation de produits thématiques à destination de la clientèle groupe et individuelle, visites guidées thématiques, promotion sur les salons

Marie Line PERILLAUD / Coordinatrice culturelle, conseillère en séjours ③

Accueil, organisation de l'exposition à l'Espace Monet-Rollinat, travail administratif et comptable, réalisation de supports de communication

Anne GUILLON / Animatrice culturelle, conseillère en séjours ④

Accueil, organisation du planning d'animation, animation sur les réseaux sociaux, coordination des acteurs locaux,

Animations phares de l'année 2015

La 3^{ème} Pérégrine Jacquaire : 300 marcheurs le 12 avril 2015

Cette manifestation qui réunit à la fois les randonneurs sportifs mais aussi la clientèle familiale et de proximité, se positionne comme l'événementiel Nature et Culture entre Indre et Creuse. Elle s'appuie sur l'identité forte véhiculée par le chemin de St Jacques de Compostelle, reposant sur un ensemble de valeurs intrinsèques : sportives, culturelles, spirituelles, de rencontre, de partage et de solidarité. Le partenariat entre les quatre Offices de Tourisme d'Eguzon, du Pays des Eaux Vives, du Pays Sostranien et de la Vallée des Peintres est la clé de voûte de cette ambitieuse manifestation.

Les Journées du Patrimoine

Samedi 19 septembre : visite insolite d'une ancienne cartonnerie

En 1999, les habitants de la Celle Dunoise ont vu les dernières fumées s'échapper de la grande cheminée de la cartonnerie... Depuis, rien n'a bougé. Les vestes des ouvriers sont toujours aux vestiaires, les bons de commandes sont accrochés aux murs et les calendriers sont arrêtés à la date du 27 avril, jour de la fermeture. Découvrez en exclusivité l'histoire incroyable de ce bâtiment qui raconte la fabrication artisanale du carton...

4 départs de visite : 10h / 11h / 14h / 15h - Uniquement sur inscription - Visite gratuite

Dimanche 20 septembre : une enquête au château !

Ce jour là à Crozant, devenez acteurs de l'histoire. Faites un bond au XIII^{ème} siècle et tentez de résoudre le mystère qui plane autour du château.

« Le soleil se lève sur la forteresse de Crozant et le jour révèle une catastrophe arrivée dans la nuit : Hugues, Comte de la Marche et Seigneur de Crozant est retrouvé mort, au pied de la tour du Renard. Mais comment ? Quelqu'un l'aura forcément poussé.

Serait-ce sa femme Isabelle qui guette sa fortune ? Ou bien son chevalier Baldric qui aurait trahi sa confiance ? Ce pourrait aussi être Yolande la cuisinière qui aurait empoisonné son repas. A moins que ce ne soit Caribert, le paysan, submergé par les taxes... » 9 suspects, 1 meurtrier. A vous de mener l'enquête ! Mais attention, les personnages ne répondront pas à vos questions si facilement... une série d'épreuves vous attend. Bonne chance !

De 10H à 12H30 et de 14H30 à 17H30 – Tarif : 3.00€

Chiffres clés

Données INSEE 2013 :

► Impact économique

5.6 Millions d'euros, soit 742€ par habitant.

2 millions d'euros dans les hébergements marchands.

3.5 millions d'euros dans les hébergements non marchands (résidences secondaires).

► Offre d'hébergements

Une capacité d'accueil de 1083 lits marchands (hôtel, camping, chambre d'hôtes, meublés, gîte d'étape)

► Fréquentation touristique

Hébergements : 63980 nuitées marchandes

Office de Tourisme : Chiffres 2014

► 3600 visiteurs

► 9600 sessions ouvertes sur Internet

► Service commercial de l'Office de Tourisme

Séjours groupes et individuels : 37 contrats, volume d'affaires de 12 923 €

Hameau de gîtes La Celle Dunoise et Bourg d'Hem : 145 contrats, volume d'affaires de 38 724 €

Taxe de séjour : 5080 € collecté en 2014

Sites touristiques (Hôtel Lépinat, Ecomusée Tuilerie de Pouligny, Espace Monet-Rollinat, forteresse de Crozant) : 29000 visiteurs

Tourisme et Handicap

Afin de favoriser les vacances pour tous, l'Office de Tourisme s'engage dans une démarche de labellisation "Tourisme et handicap"



OFFICE DE TOURISME

Office de Tourisme de la Vallée des Peintres

81, Grande Rue - 23800 DUN LE PALESTEL

Tél. : 05 55 89 24 61

info@tourisme-valleedespeintres-creuse.com

www.tourisme-valleedespeintres-creuse.com



Le pôle Petite Enfance fait le plein !

Plein d'enfants, plein d'énergie, plein d'idées, plein d'activités



Depuis son ouverture en 2011, le pôle Petite enfance, qui accueille à la fois la microcrèche et le Relais Assistantes Maternelles (RAM), fait le plein. Flore Thévenot et son équipe dynamique fourmillent d'énergie et d'idées neuves pour le grand bonheur des enfants et la satisfaction des familles et des assistantes maternelles !

Les bilans annuels de fréquentation de la microcrèche confirment l'utilité de cette structure sur le territoire, tant pour les accueils réguliers que pour les accueils occasionnels.

Le taux d'occupation a presque toujours avoisiné les 100 % (avec une baisse constatée fin 2013 - début 2014, correspondant au départ de la première « génération » qui atteignait une nouvelle étape de sa jeune vie : l'entrée à l'école !)

Regard des utilisateurs

Les assistantes maternelles, en réponse à la question

« Quand vous pensez au RAM, quel mot ou petite phrase vous vient à l'esprit ? »

« Convivialité... Récréation pour les nounous et les enfants... Détente... Solidarité... Sortie de la semaine... Bonne ambiance... Découverte... On fait des choses qu'on ne fait pas à la maison... moment sympa... Rencontre... Échanges... »

Des réponses spontanées diverses et variées mais un dénominateur commun : PLAISIR

La même question aux parents des enfants fréquentant la crèche :

Le meilleur endroit pour les petits... Un deuxième lieu de vie pour mon enfant... Un endroit où les enfants s'amuse... C'est top... Epanouissement assuré... Pour moi, c'est l'idéal... Super...

Des parents comblés par le service offert...

Le Relais assistantes maternelles

« Ptit's loups et nounou »

Le RAM accueille les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte (parents, assistantes maternelles, grands-parents...) pour des ateliers d'éveil et des animations

► le mardi matin, dans les locaux du centre de loisirs situé à Dun le Palestel.

► le vendredi matin, en itinérance dans certaines communes du territoire (Planning disponible au RAM, dans les mairies et sur notre site internet)

C'est un service gratuit et sans inscription

Mais le RAM, c'est aussi un service de conseil et d'informations administratives aux familles et aux assistantes maternelles



Le RAM au parc du Reynou

Sur sollicitation des assistantes maternelles, le RAM, ouvert à toutes suggestions, a organisé fin juin une sortie au Parc animalier du Reynou, journée conviviale où adultes et enfants ont partagé des moments d'émotions et de complicité.

La bourse aux vêtements : un succès grandissant

Depuis 2012 le RAM, en collaboration avec le Centre d'Animation du Pays Dunois (CAPD), organise une bourse aux vêtements d'enfants de 0 à 12 ans, aux jouets et au matériel de puériculture.

Un rendez-vous bisannuel (au printemps et à l'automne), devenu traditionnel et attendu, autant par ceux qui souhaitent vider les armoires de vêtements devenus trop petits et d'objets inutilisés, que par les parents qui peuvent réaliser des économies substantielles en achetant à moindre coût des produits d'occasion en bon état.



Le personnel de la Communauté de Communes et du CAPD se mobilise pour assurer le succès de ces journées : collecte des articles, étiquetage, installation, vente, tri des invendus pour retour aux propriétaires... un énorme travail de fourmi récompensé par le succès et la satisfaction des familles !



Inscription à la crèche : comment faire ?

L'accueil régulier

Vous envisagez la crèche comme mode de garde pour votre bébé à naître : vous devez anticiper vos besoins et faire acte de candidature à partir du 6ème mois de grossesse en complétant un dossier de préinscription : celui-ci sera étudié par la commission d'admission.

Le contrat est établi en fonction de vos obligations professionnelles.

L'accueil occasionnel

Vous avez un rendez vous à prendre, besoin de vous libérer, vous souhaitez que votre enfant découvre la vie en collectivité avant son entrée à l'école : en parallèle de l'accueil régulier, quelques plages horaires sont disponibles pour l'accueil occasionnel. Pensez à prendre rendez vous ou à vous inscrire de manière générale : Flore vous contactera pour vous proposer les plages disponibles.

Contact : Flore Thévenot, directrice

Microcrèche

- Accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7 H 30 à 18 H 30 (Fermeture annuelle les 3 premières semaines d'août et la dernière semaine de décembre)
- Tarifs : établis selon le barème de la CNAF, suivant les ressources des familles.
- Adresse : 4 parc Benjamin Bord – 23800 DUN LE PALESTEL

Tél : 05 55 89 31 80 - mail : creche@paysdunois.fr

Permanences administratives du RAM : Lundi et Jeudi de 9h-12h - Mardi 14h-17h et également sur rendez-vous - Local de la micro crèche

Tél. : 05 55 89 31 80 - mail : ram@paysdunois.fr

Une salle aménagée pour la pratique du judo

En 2011, la comcom a répondu à la demande du club du judo en recherche d'un local pour assurer ses cours, en proposant une salle sommairement aménagée dans l'ancienne usine de la Palestel acquise en 2009. Les élus ont décidé d'affecter l'intégralité de ces locaux à un usage social et culturel, en échelonnant son aménagement.

La première tranche des travaux a logiquement été consacrée au projet d'aménagement d'une salle adaptée à la pratique du judo et des arts martiaux.

Le financement de l'opération :

Subvention État	42 900€
Subvention Département	15 000€
Fonds propres	104 100€
Coût H.T.	162 000€

La salle, inaugurée le 26 septembre 2014, accueille aujourd'hui 40 jeunes licenciés. Elle est aussi mise à disposition pour des cours d'arts martiaux et de yoga.



Le Centre d'Animation du Pays Dunois, au service du territoire



Missionnée entre autres par la Communauté de Communes, l'association propose activités et services dans les domaines du service au public, des loisirs, du numérique, de la culture, du sport et de l'insertion.

Sur proposition de la CAF, l'association envisage l'évolution du Centre de Ressources en « Centre Social » agréé. Aussi, en 2016, les habitants vont être sollicités lors d'un diagnostic social, préalable nécessaire à l'écriture du nouveau projet du Centre d'Animation du Pays Dunois. Le développement des services autour du Numérique, en particulier pour les professionnels, est également à l'étude dans le cadre d'un projet de création d'un « Tiers-Lieux ».

Le Centre de Ressources : un concentré de services

Vous trouverez, 9 Place de la Poste à Dun le Palestel, toujours une réponse à vos questions... Dans un même lieu sont réunis une Maison de Services au Public, un Point Information Jeunesse, un Espace Public Numérique et un Point d'Appui à la Vie Associative. Marion, Virginie et Morane vous accompagnent dans vos recherches : elles ne connaissent pas tout mais savent où chercher l'information. Un brin de connaissances et un réseau de partenaires solides leur permettent de vous accompagner au quotidien. Nos partenaires sont : CAF, CPAM, CARSAT, Pôle Emploi, Mission Locale, EDF, MEFCOC, MSA.



Local'Ados, une bonne dose de loisirs

Si vous avez entre 12 et 17 ans sur le Pays Dunois, temps libre est synonyme de découverte, de jeux, de rires et d'activité. Le Local'Ados fait vivre aux jeunes une multitude d'expériences : ski, danse, origami, concerts, séjours, cuisine, fête de la musique, marché de Noël, Téléthon... chacun y trouve son compte !

Marion et Morane sont en ébullition pour proposer un programme

riche et varié. Elles sont épaulées dans cette mission par le Conseil de Jeunes composé de 6 ados élus : Antoine Bidault, Joris Audoux, Léa Delahautemaison, Ludivine Daguenet, Hugo Bongrand et Solène Jouhannet.

Des exemples ?

Séjour ski :

Je skie, tu skies, nous skions... Depuis 2 ans, le Local'Ados emmène des jeunes découvrir les sports d'hiver. Ski de fond, ski alpin, luge, randonnée en raquettes, à Superbesse en 2014 et au Mont Dore en 2015. Ce séjour sera renouvelé en 2016



Les ateliers du mardi soir :

Nouveauté 2014-2015 : découverte de nouvelles activités pour un tarif abordable. Pour la saison 2014-2015 : origami, light painting, création de t-shirts personnalisés, Zumba.



Local'Ados et Centre de Ressources

Coordinatrice : Marion Bergognon,

Animatrices : Virginie Pluviaud, Morane Gache

05 87 66 00 00 — cdr.aipd@paysdunois.fr

facebook : Local'Ados Pays Dunois

La Cabane Magique, un accueil de loisirs

Les mercredis et les vacances scolaires, les enfants du Pays Dunois vivent des moments magiques... Delphine, Johann, Marine et leur bonne humeur accueillent les enfants de 4 à 12 ans dans leur cabane... Des activités manuelles, du sport, des découvertes culturelles, des mini-séjours, des stages, des sorties, un florilège d'activités pour nos bambins...



Les mercredis : Les enfants profitent d'une pause loisirs dans leur semaine studieuse. Grâce aux véhicules de la Communauté de Communes et au bus de la commune de Dun le Palestel, un transport est assuré, le midi, des écoles vers la Cabane Magique...



Les vacances scolaires : Stages, sorties, et programmes thématiques, une bonne dose de plaisirs, de découvertes et de bons souvenirs en perspective... A chaque période de vacances son programme : les animateurs concoctent des activités nouvelles et les enfants en profitent...



Activités périscolaires, la Cabane Magique se téléporte...

L'accueil de loisirs organise et anime les activités péri-éducatives dans le cadre d'un Projet Éducatif de Territoire auquel participent 5 communes du Pays Dunois : La Celle Dunoise, Fresselines, Naillat, Saint-Sébastien et Saint Sulpice le Dunois.

Agnès et Angela rejoignent Johann et Marine le temps des activités péri-éducatives. Des séances de 1 H 30 à 3 H sur les communes concernées permettent à tous les enfants de découvrir des activités riches et variées : théâtre, jardinage, bricolage, promenade, activités manuelles, jeux collectifs ou encore pêche. La 1ère saison 2014-2015 a été bien remplie et riche d'expériences.



L'équipe de la Cabane Magique
De gauche à droite : Delphine, Angela, Agnès, Johann, Marine

Cabane Magique, accueil de loisirs et activités périscolaires

Directrice : Delphine Tack, Animateurs (rices) : Johann Bailay, Marine Fleurat, Agnès Champeau, Angela Hammond

05 55 89 05 10 – clsh.aipd@paysdunois.fr

facebook : Local'Ados Pays Dunois

Des partenaires incontournables
Les mairies bien sûr, les parents d'élèves évidemment, les équipes de l'Éducation Nationale mais aussi la Communauté de Communes qui nous permet d'utiliser ses véhicules pour les déplacements et la CAF de la Creuse qui aide à hauteur de 0,52€ par heure de présence de chaque enfant...

Nos services

Le transport à la demande

Ce service est organisé pour permettre aux habitants non motorisés de se rendre dans les commerces, services publics, services médicaux... de Dun le Palestel, de rejoindre le réseau TransCreuse pour aller à Souterraine et Guéret et d'aller à Limoges via la gare de Saint Sébastien.

Ouvert à toute personne résidant sur le territoire, il fonctionne sur réservation uniquement et selon des horaires prédéfinis (voir tableau)

Un taxi vous prend et vous ramène à votre domicile

► Comment réserver ?

Il faut s'inscrire en téléphonant l'avant-veille du déplacement avant midi au bureau de la communauté de communes : tél 05 55 89 12 03

► Combien ça coûte ?

Un prix forfaitaire unique : 4.00 € le trajet aller-retour.

destination	jour	horaires
Dun le Palestel	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi du mois	départ 8 H 30 retour 11 H 30
Gare de St Sébastien	mardi	départ 12 H 30 retour 18 H 30
La Souterraine*	jeudi	départ de Dun : 9 H retour à Dun : 11H30
Guéret*	le vendredi (hors vacances scolaires)	départ de Dun : 8 H 20 retour à Dun 14 H 35

* : correspondance avec les lignes régulières de bus

« Bourse au Permis de Conduire »

Le Permis de conduire citoyen, tremplin pour l'insertion professionnelle

- Vous avez entre 17 ans 1/2 et 25 ans,
- Vous habitez dans une commune du Pays Dunois
- Le permis de conduire serait pour vous un passeport pour l'emploi ... mais vous n'avez pas les ressources pour le financer

La communauté de communes du Pays Dunois peut vous aider en vous attribuant une bourse qui financera en partie votre formation :

A quelles conditions ?

En contrepartie d'un engagement :

- A effectuer une activité citoyenne d'une durée de 60 heures, librement choisie par vous, selon vos goûts et vos capacités, au sein d'une structure associative ou d'une collectivité
- A suivre de façon assidue la formation au sein d'une auto-école ayant signé une convention de partenariat avec la communauté de communes
- A accepter de rendre compte régulièrement de l'évolution de votre formation



Notre service propose une livraison à domicile de repas équilibrés, pour tous les jours ou selon un rythme choisi. Composé de 6 éléments, les menus variés (choix à la carte pour chaque élément) et adaptés (régime sans sel et/ou diabétique) sont élaborés par une diététicienne. Confectionnés en liaison froide, ils sont livrés 3 fois par semaine dans des barquettes prêtes à être réchauffées. L'occasion aussi d'échanger quelques mots avec Magaly qui

apporte en prime sa gentillesse et sa bonne humeur !

Pas de contrainte de durée, pas de contrat : le service peut être mis en place de façon régulière ou temporaire, suite à un retour d'hospitalisation par exemple, ou en l'absence de la personne aidante habituelle.

Tarif : 8.20 € (aides financières possibles, notamment dans le cadre de l'APA).

Besoin de précisions sur ces services ? N'hésitez à contacter Aurore à l'accueil de la communauté de communes

Habitat

Aides et conseils pour l'amélioration de l'habitat privé

Depuis 2006, le territoire accompagne les particuliers dans leurs projets d'amélioration de l'habitat en s'inscrivant dans les programmes partenariaux État-Région-Département-Territoires.

En 2015, la Communauté de communes poursuit son soutien en faveur de l'amélioration de l'habitat privé, notamment les projets énergétiques en cohérence avec le Grenelle de l'Environnement, les travaux d'adaptation et en matière de salubrité. Un avenant de prorogation du programme qui devait s'achever fin 2014 a été signé pour l'année avec les partenaires.

Et après 2015 ? ... une réorganisation en cours du dispositif...

A la demande de l'ANAH, une étude pré-opérationnelle à l'échelle départementale est menée cette année en vue d'une réorganisation globale des dispositifs et d'une restructuration des futures opérations d'aides à la réhabilitation de l'habitat privé.

Le programme 2012-2014 en chiffres :

70 dossiers de logement de propriétaires occupants déposés dont 62 notifiés
894 855 € de travaux subventionnables
593 633 € de subventions engagées
► 1 € de subvention déclenche environ 1.50 € de travaux.

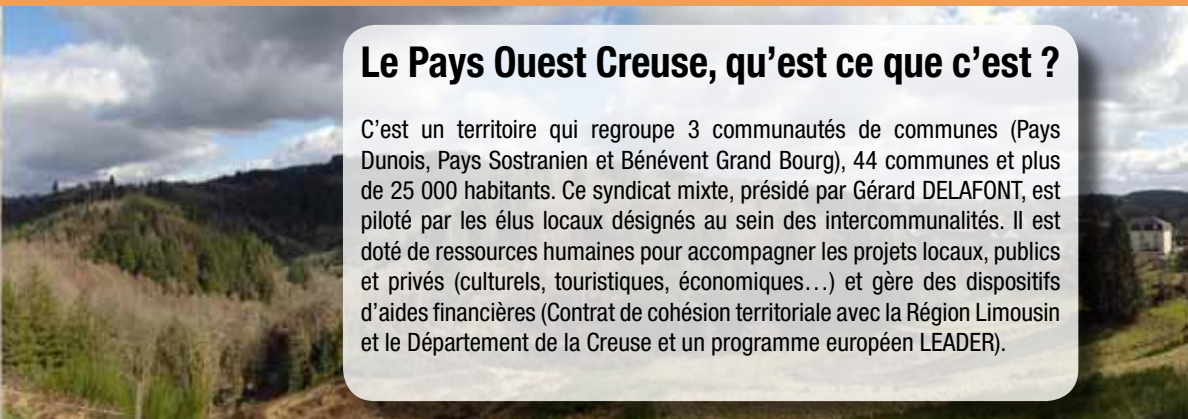
Un projet ? une animatrice vous accueille et vous conseille !



Sabrina BROSSAT
habitat@paysdunois.fr
05 55 89 07 07

Permanences :

- les jeudis matins de 9h30 à 12h à la Communauté de communes
- en collaboration avec l'Espace Info Énergie et le CAUE, le 18 Novembre 2015 à la Mairie de St-Sébastien.
- sur rendez-vous les autres jours (fermeture le lundi).



Le Pays Ouest Creuse, qu'est ce que c'est ?

C'est un territoire qui regroupe 3 communautés de communes (Pays Dunois, Pays Sostranien et Bénévent Grand Bourg), 44 communes et plus de 25 000 habitants. Ce syndicat mixte, présidé par Gérard DELAFONT, est piloté par les élus locaux désignés au sein des intercommunalités. Il est doté de ressources humaines pour accompagner les projets locaux, publics et privés (culturels, touristiques, économiques...) et gère des dispositifs d'aides financières (Contrat de cohésion territoriale avec la Région Limousin et le Département de la Creuse et un programme européen LEADER).

Le Contrat de cohésion territoriale signé

Le Pays Ouest Creuse a signé son contrat de cohésion territoriale pour la période 2015-2017 à l'Hôtel de Région, le vendredi 22 Mai 2015. Ce contrat permet de prétendre à des financements pour les projets qui y sont inscrits.

Des projets, initiés par la communauté de communes et soutenus par le Pays ont été retenus par la région :

- Le développement du Centre de ressources du Pays Dunois en Maison de services publics et la création d'un tiers-lieu
- La réhabilitation de la salle culturelle et de loisirs de La Palestel
- L'aménagement de l'Espace Monet Rollinat à Fresselines

D'autres projets publics sont également soutenus tels que les dégagements de cônes de vision et des aménagements touristiques et le centre d'accueil et d'interprétation sur le site de la Forteresse à Crozant.

Des actions développées sur le Pays Ouest Creuse bénéficieront également au territoire du Pays Dunois tels que le développement d'outils de promotion et de commercialisation touristiques réalisé par les Offices de Tourisme, une étude pour le développement des Sports et loisirs de pleine nature, un Fond d'Actions Culturelles Territorialisées...



Vers la définition d'une stratégie territoriale de développement touristique et de positionnement marketing en Pays Ouest Creuse

Le Pays Ouest Creuse, les communautés de communes et les offices de tourisme ont travaillé ensemble pour le lancement d'une nouvelle politique touristique.

4 axes majeurs constituent la stratégie de développement touristique :

- développer la fréquentation avec des offres plus structurées
- redéfinir l'organisation et la structuration des offices de tourisme
- mutualiser les actions de marketing et de promotion
- renforcer l'efficacité de la gestion des équipements et des sites.

En s'appuyant sur des entités bénéficiant d'une notoriété, le territoire pourra tirer parti notamment de la porte d'entrée touristique que constitue la Vallée des Peintres et de la porte d'entrée physique que constitue la ville de La Souterraine.

Les thématiques liées à l'art, aux activités de pleine nature, à l'itinérance, aux jardins et au patrimoine pourraient permettre de bâtir des offres touristiques performantes et originales.

L'action en faveur du Paysage Ouest Creuse

Dans la continuité des actions menées depuis 2009 en matière de Paysage, le Pays Ouest Creuse a engagé un Plan de Paysage pour connaître finement les structures paysagères qui charpentent le territoire mais aussi observer les dynamiques d'évolution : disparition du bocage, fermeture des vallées, urbanisation... Cette démarche est menée avec les élus du territoire, les partenaires institutionnels mais également avec des habitants dans le cadre d'ateliers participatifs. Des objectifs de qualité paysagère sont partagés afin d'envisager le paysage souhaité. La dernière phase de ce projet concernera la définition d'un programme d'actions concrètes. Vous pouvez suivre et participer à la démarche sur le blog : <http://plandepaysagepoc.blogspot.fr> ou sur la page Facebook du Pays Ouest Creuse.



PAYS OUEST CREUSE

2 PLACE EMILE PARRAIN - 23 300 LA SOUTERRAINE

05 55 89 69 23

bienvenue@pays-ouestcreuse.fr

www.pays-ouestcreuse.fr

Monsieur
GUILLAUMIN

Pourquoi
Crozant ?

EXPOSITION

juin 2015 / juin 2016



**HÔTEL
LÉPINAT**
Centre d'interprétation du Patrimoine
Crozant
Guillaumin et les peintres de la Vallée de la Creuse

Centre
d'interprétation
du patrimoine

INFORMATIONS 05 55 63 01 90
www.hotel-lepinat.com
CROZANT 23

